Racking Inspection Picture This – French



Cette image montre un ouvrier escaladant un rayonnage d'entrepôt, juste à côté d'un panneau indiquant « **NE PAS ESCALADER LES RAYONNAGES** ». Il s'agit d'une violation grave des pratiques de stockage et d'inspection sécuritaires. Le rayonnage est visiblement surchargé et mal aligné, ce qui présente des risques d'effondrement, de chute d'objets et de blessures graves. De plus, un chariot élévateur fonctionne juste en dessous de l'ouvrier, ce qui constitue un chevauchement extrêmement dangereux entre les zones piétonnes et les zones réservées aux équipements.

Les systèmes de rayonnage doivent être régulièrement inspectés pour vérifier leur intégrité structurelle, leur alignement et leur état, mais jamais en grimpant dessus. Utilisez des équipements appropriés tels que des échelles, des nacelles élévatrices ou des plates-formes de travail protégées contre les chutes pour les inspections ou

les réglages. Suivez les directives du fabricant concernant les limites de poids et l’ancrage. Veillez à ce que la signalisation claire soit respectée et appliquez une gestion sûre de la circulation afin de séparer les activités des piétons et des chariots élévateurs. Tous les employés doivent recevoir une formation sur les protocoles d’inspection des rayonnages et la signalisation des dangers.